

Les grands catalogues et bibliothèques numériques

Cette fiche a pour objectif de vous présenter les principaux outils bibliographiques nationaux et internationaux à connaître dans le cadre de l'épreuve écrite du concours. Il s'agit d'une présentation globale des contenus d'une part ainsi que des modalités d'accès et d'interrogation d'autre part.

Cette liste n'est pas exhaustive, il vous revient de la compléter et de consulter régulièrement les outils, qui évoluent rapidement.

1. Les catalogues nationaux des agences bibliographiques

1.1. Les catalogues de la BNF

1.1.1. BnF Catalogue général

Le catalogue en ligne contient la majorité des références des documents conservés à la Bibliothèque nationale de France, tous sites confondus. Au 31 décembre 2023, il affichait plus de 15 millions de notices bibliographiques et près de 6 millions de notices d'auteurs (noms de personnes, collectivités), de titres d'œuvres, de sujets décrivant les collections issues du dépôt légal, des acquisitions et des dons et des conversions rétrospectives d'anciens catalogues¹.

Il recense² :

- Des imprimés (livres, périodiques, recueils) en libre accès dans les salles de lecture et en magasins, tous sites confondus,
- Des microfiches et microfilms réalisés généralement à partir de ces documents,
- Des documents sonores (disques 78 t, microsillons, disques compacts, cassettes audio...), les documents vidéo (cassettes vidéo, vidéodisques, DVD), les documents multimédias et électroniques sur supports (cédéroms, jeux vidéo...) et dématérialisés,

¹ <https://www.bnf.fr/fr/la-bnf-en-chiffres> (consulté le 16/08/2026)

² <https://catalogue.bnf.fr/contenu-catalogue.do> (consulté le 16/08/2026)

- Des documents numérisés par la BnF (monographies, périodiques, images fixes),
- Des documents spécialisés (manuscripts, brochures, programmes, coupures de presse, tapuscrits, correspondances, lettres, autographes...) concernant les arts du spectacle et le cinéma (site Richelieu et Maison Jean Vilar (Avignon)),
- Des documents iconographiques : estampes, photographies, affiches..., principalement du département des Estampes et de la Photographie, mais aussi des départements des Arts du Spectacle et de la Musique, de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, de la Bibliothèque de l'Arsenal,
- Des documents cartographiques (atlas, cartes, plans, globes...) du département des Cartes et Plans,
- Des documents spécialisés relatifs à la musique, à l'opéra et au ballet (partitions imprimées et manuscrites, iconographie, correspondances issues des sites Richelieu et Opéra),
- Des objets dont les objets monétiformes
- Des livres électroniques et périodiques électroniques

Il ne contient pas les références de certains documents :

- La plupart des manuscrits et fonds d'archives (issus du Département des Manuscrits, du Département des Arts du Spectacle et de la Bibliothèque de l'Arsenal). Ils sont décrits dans le catalogue BnF Archives et manuscrits ou dans les catalogues numérisés du Département des Manuscrits.
- La plupart des livres en écritures non latines dont les notices n'ont pas été translittérées en caractères latins.
- Une partie des microfiches et microfilms (dont les thèses).
- Des ressources électroniques (bases de données) auxquels la BnF est abonnée³
- Des périodiques électroniques, dont la BnF ne possède pas la version imprimée.

L'interface publique propose une recherche simple par mot-clé par défaut sur la page d'accueil comme lorsque l'on procède à une recherche dans un moteur de recherche classique. Une recherche de ce type est très large, et ce sont les facettes proposées propres à chaque recherche qui permettent a posteriori d'affiner la recherche.

La recherche avancée permet une interrogation plus fine en sélectionnant des critères avant de lancer la requête.

³ <https://www.bnf.fr/fr/les-ressources-electroniques-la-bnf> (consulté le 16/08/2026)

Les recherches Auteurs A-Z, Sujet A-Z permettent des recherches à partir de listes d'index. La recherche Auteurs A-Z permet de feuilleter la liste des auteurs (personnes et collectivités). On peut consulter la liste des notices bibliographiques qui leur sont liées. La recherche Sujet A-Z permet de feuilleter la liste alphabétique des sujets (noms communs, noms géographiques, œuvres, personnages, personnes, collectivités). On peut consulter directement la liste des notices bibliographiques qui sont liées à un ou plusieurs sujets, soit afficher le sujet lui-même en cliquant sur le lien.

La recherche de périodiques offre plusieurs types de recherches : un feuilletage de la liste des titres (Recherche de titres de périodiques A-Z) ; une recherche par ISSN (numéro international normalisé des publications en série) ; une recherche avancée par critères (titre, auteur, date, etc.).

La recherche par cote est également proposée, il est possible de faire une recherche à partir de la cote exacte ou à partir d'une expression contenue dans la cote.

Il est à noter également le choix de la BnF de proposer dès la page d'accueil la recherche par les notices d'autorité, ainsi qu'une recherche par Univers (Jeunesse, Musique, Images et Cartes) pour des recherches ciblées.

1.1.2. CCFr : Catalogue collectif de France⁴

Le CCFr est un catalogue collectif géré par la Bibliothèque nationale de France. Il propose sous une interface unique l'accès simultané à plusieurs catalogues :

- Le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France (BnF catalogue général)
- Le SUDOC (Système universitaire de Documentation)
- Base Patrimoine : un catalogue de plus de 9,1 millions de documents (fonds anciens, locaux ou spécialisés) conservés dans près de 380 bibliothèques françaises
- Bases Manuscrits et Archives (BAM) : un catalogue de quatre bases dédiées aux manuscrits : le Catalogue général des manuscrits (CGM), BnF Archives et manuscrits, le Répertoire des manuscrits littéraires français du XXe siècle (Palme), et Calames (manuscrits conservés dans les établissements relevant de l'Enseignement supérieur)

⁴ <http://ccfr.bnf.fr> (consulté le 16/08/2026)

- Plusieurs catalogues intégraux de bibliothèques municipales françaises : Dijon, Limoges, Rennes, Bordeaux, Montpellier, les villes-centres de la région Rhône-Alpes à travers le catalogue Lectura (Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne, Valence) et le catalogue intégral des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris
- RACHEL : le catalogue collectif du Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca, sept bibliothèques spécialisées dans le domaine de la culture juive
- Réseau Valdo : catalogue du réseau européen de bibliothèques d'institutions protestantes ou associées.

Une recherche simple est possible sur l'ensemble des catalogues, une recherche globale avancée est également proposée, elle permet de sélectionner les catalogues à interroger. Des recherches ciblées peuvent être effectuées pour les imprimés multimédias, les manuscrits et les sources musicales.

Le CCFr constitue un instrument de localisation de plus de 40 millions de documents. Il propose de plus le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires, RNBFD, qui recense plus de 5200 bibliothèques et centres de documentation. Une recherche simple ainsi que des recherches ciblées par bibliothèques et par fonds sont proposées. Le répertoire fournit à la fois des informations pratiques et des renseignements sur les collections des établissements. Il permet en outre d'accéder à la description de plus de **5 000 bibliothèques et centres de documentations** français, de tous types (municipales, universitaires, spécialisées, départementales, associatives, d'archives, de musées, etc), Plus de **6 000 fonds anciens, locaux et spécialisés (dont plus de 1700 fonds Collex)** sont disponibles, par exemple les fonds de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations⁵. Les **données** du Répertoire sont placées **sous Licence Ouverte**. Elles sont donc réutilisables librement et gratuitement sous réserve d'en mentionner la source.

1.1.3. Le catalogue Archives et Manuscrits

Le catalogue Archives et Manuscrits⁶ de la BnF contient les archives et manuscrits :

- Du département des Manuscrits (essentiel des collections sauf imprimés

⁵

https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/isp/public/search/public_search_result_exec.jsp?isFacetRefineSearch=true&pageNumber=search&source=eadfonds&listFromCarto=&ts=1720613498887 (consulté le 16/08/2026)

⁶ <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/> (consulté le 16/08/2026)

documentaires et fac-similés)

- Du département des Arts et du spectacles (fonds de personnalités, de collectionneurs ou d'institutions du monde du spectacle...)
- de la bibliothèque de l'Arsenal (manuscrits médiévaux, archives de la Bastille, fonds de l'Oulipo ; les enluminures et décors de manuscrits sont consultables sur la base Mandragore⁷)
- Du département de l'Audiovisuel
- Du département de la Musique
- Du département des Monnaies, médailles et antiques
- Du Département de la Réserve des livres rares
- Des collections partenaires (collections des établissements partenaires numérisées dans Gallica ou Gallica Marque Blanche)

La Bibliographie nationale française : un outil bibliographique

La Bibliographie nationale française rassemble les notices bibliographiques des documents édités ou diffusés en France, et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.

La Bibliographie nationale française n'est pas un catalogue : elle ne signale pas l'ensemble des documents qui entrent à la Bibliothèque nationale de France. Pour effectuer une recherche sur l'ensemble de ces documents, il est nécessaire d'utiliser les catalogues de la BnF.

La Bibliographie nationale française est une bibliographie courante prévue par la loi sur le dépôt légal, dont l'article 2 commande "la constitution et la diffusion de bibliographies nationales". **Elle donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française.**

Créée en 1811 et produite par la Bibliothèque nationale de France (au titre d'agence bibliographique nationale), elle est la bibliographie nationale officielle courante pour la France. Elle a changé plusieurs fois de nom et de forme au cours du temps. Publiée sous forme imprimée jusqu'en 2000, elle est désormais disponible uniquement sous forme électronique⁸. Elle permet notamment, dans la navigation par sections, de visualiser les données des quatre années précédentes, en plus de l'année en cours (feuilletage par cadres de classement ou par index).

⁷ <http://mandragore.bnf.fr/nim/accueil.htm> (consulté le 16/08/2026)

⁸ <https://bibliographienationale.bnf.fr/> (consulté le 16/08/2026)

1.2. Les catalogues de l'ABES

1.2.1. SUDOC : Système universitaire de Documentation⁹

Il s'agit du catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises et autres bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

Existant depuis 2001, il permet de consulter plus de 13 millions de notices bibliographiques décrivant les documents disponibles dans les 3078 établissements documentaires membres des réseaux Sudoc¹⁰ et Sudoc-PS¹¹ et comprend plus de 34 millions de localisations.

Ce catalogue informatisé permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur, pour tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits (hors Calames) et livres anciens...) : possibilité de recherche simple ou avancée (multitude de critères, dont l'entrée par sujet), possibilité de filtrer les résultats. Il permet de savoir quelles bibliothèques détiennent ces documents (localisation), et d'effectuer des demandes de prêt entre bibliothèques (PEB).

Il propose un répertoire des centres de ressources¹² (« Le Répertoire des centres de ressources du SUDOC ») participant au réseau, et donne accès à diverses informations les concernant, mais pas à leurs fonds (contrairement au RNBFD accessible depuis le CCFr, voir ci-dessus).

⁹ <http://www.sudoc.abes.fr/> (consulté le 16/08/2026)

¹⁰ <https://abes.fr/reseau-sudoc/le-reseau/etablissements-membres/> (consulté le 16/08/2026)

¹¹ <https://abes.fr/reseau-sudoc-ps/le-reseau/> (consulté le 16/08/2026)

¹²

<https://www.sudoc.abes.fr/DB=2.2/> (consulté le 16/08/2026)

1.2.2. Theses.fr¹³

Développé à l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) en 2011, thèses.fr met à disposition les notices des thèses soutenues depuis 1985 ainsi que les thèses en préparation¹⁴.

Thèses.fr signale et localise les thèses de doctorat et en décrit le cycle complet, du dépôt du sujet à l'après-thèse (publication commerciale éventuelle de la thèse, reproduction sur d'autres supports...). Les thèses d'exercice ne sont pas concernées. Thèses.fr ne joue aucun rôle dans l'hébergement des thèses mais facilite leur accès en proposant des liens vers les différents sites de diffusion. L'accès au texte intégral n'est pas systématique, car il est conditionné par l'accord de l'auteur ou de ses ayants droit, mais lorsque celui est possible, l'indexation a été réalisée sur le plein texte.

Les données sont issues de STEP (Signalement des Thèses En Préparation) pour les thèses en préparation, de STAR (Signalement des Thèses électroniques, Archivage et Recherche) pour les thèses électroniques et de la bibliographie nationale des thèses, qui recense toutes les thèses françaises disponibles dans le SUDOC, mais seules les thèses soutenues depuis 1985 sont recensées dans Theses.fr.

L'interface de recherche permet d'interroger sur :

- Toutes les thèses,
- Les thèses en préparation
- Les personnes : cet index permet de rechercher des directeurs de thèse, des auteurs de thèse et des rapporteurs

Les critères de recherche sont multiples et peuvent être combinés : auteur, résumé, mot-clé, discipline, directeur de thèse, établissement de soutenance...

¹³ <http://www.theses.fr> (consulté le 16/08/2026)

¹⁴ Plus d'info sur le site de l'ABES : <http://www.abes.fr/Theses/Applications-pour-le-signalement-des-theses/theses.fr> (consulté le 16/08/2026)

1.2.3. Calames : Catalogue en Ligne des Archives et des Manuscrits de l'Enseignement Supérieur

Calames¹⁵ est le catalogue en ligne des archives et des manuscrits des bibliothèques universitaires françaises, mais aussi de grands établissements nationaux (Institut de France, Muséum d'histoire naturelle...) et de plusieurs bibliothèques de recherche (Bibliothèque littéraire Jacques Doucet). La plupart des bibliothèques représentées dans Calames relèvent du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Certaines sont des bibliothèques de sociétés savantes.

L'essentiel des notices actuelles de Calames proviennent de deux sources :

- le Répertoire national des manuscrits littéraires français du vingtième siècle (Palme)
- le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, catalogue imprimé commencé sous la Monarchie de juillet (1830-1848).

Calames peut être interrogé à partir du CCFr (Catalogue Collectif de France) et est régulièrement enrichi par les bibliothèques participantes.

L'interface de recherche de Calames propose une recherche par mots-clés, par bibliothèque(s) ainsi qu'un mode de recherche avancée.

2. Les catalogues internationaux

2.1. Worldcat : catalogue collectif international¹⁶

Créé en 1971, ce catalogue collectif international, géré par OCLC (Online Computer Library Center) est considéré comme le plus grand catalogue au monde (plus de 425 millions de notices, plus de 2 milliards de documents). Il signale tous les types de documents : livres, périodiques, manuscrits, cartes, enregistrements sonores, films, documents numériques, etc. avec leur localisation dans les quelques 10 000 bibliothèques participantes à travers le monde.

¹⁵ <http://www.calames.abes.fr/pub/> (consulté le 16/08/2026)

¹⁶ <http://www.worldcat.org/> (consulté le 16/08/2026)

Il propose une recherche simple sur l'ensemble des collections ou sur certains documents (livres, CD, DVD et articles) ainsi qu'une recherche avancée.

À noter la recherche par mot sujet dans les articles de revue possible :

- Dans la recherche simple, onglet « Articles » avec la possibilité de limiter par titre de périodique,
- Dans la recherche avancée en sélectionnant dans « format » l'index « Article ». Le registre des bibliothèques participantes est également interrogeable.
- Différents outils sont proposés aux usagers : blog, fils RSS, application pour téléphone mobile...

De plus, les utilisateurs inscrits bénéficient de diverses fonctionnalités supplémentaires : création de listes, de bibliographies, extensions pour navigateur, etc.

En France, la Bibliothèque nationale de France (BnF) ainsi que l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) ont signé un accord avec OCLC pour adhérer à Worldcat. Les bibliothèques du réseau SUDOC ont donc la possibilité (avec un coût financier) de donner une visibilité supplémentaire à leurs collections en apparaissant dans ce catalogue mondial. Au 1er janvier 2022, 94 établissements sur les 161 du réseau SUDOC participent à Worldcat¹⁷.

OCLC est aussi le porteur de projets communs tel que VIAF¹⁸ (Virtual International Authority File = Fichier d'autorité international virtuel) dont l'objectif est de valoriser et mettre à disposition sur le web les fichiers d'autorité nationaux. OCLC gère aussi OAISTER¹⁹ moissonneur d'archives ouvertes et collabore avec Internet Archive, organisme à but non lucratif qui se consacre à l'archivage du web²⁰.

2.2. Le catalogue principal de la British Library

La recherche sur le catalogue principal (Main catalogue) de la British Library, la bibliothèque nationale du Royaume-Uni, est accessible par l'interface « Explore the

¹⁷ <https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/catalogue-sudoc/> (consulté le 16/08/2026)

¹⁸ <http://viaf.org/> (consulté le 16/08/2026)

¹⁹ <https://www.oclc.org/fr/oaister.html> (consulté le 16/08/2026)

²⁰ <https://archive.org/> (consulté le 16/08/2026)

British Library²¹ ». Il donne accès à plus de 56 millions de documents : livres, périodiques, partitions imprimées, images, cartes et plans, documents audiovisuels, sites internet...

Il intègre également la British National Bibliography (BNB) qui rassemble les documents reçus par la British Library au titre du dépôt légal : elle reçoit une copie de tous les livres édités au Royaume- Uni et en République d'Irlande.

Les archives et les collections de manuscrits ne figurent pas dans ce catalogue, mais sont signalées dans d'autres catalogues spécialisés accessibles en ligne.

2.3. Le Karlsruher Virtueller Katalog (KVK)²²

Le catalogue virtuel de Karlsruhe (KVK) est un méta-catalogue de bibliothèques et de librairies en ligne. Ce catalogue collectif international permet d'interroger des catalogues de bibliothèques allemandes, suisses, autrichiennes, de bibliothèques nationales, des catalogues collectifs de différents pays, et des catalogues commerciaux de librairies en ligne ainsi que des bases de textes numérisés. Il donne accès à plus de 500 millions de notices bibliographiques, essentiellement d'ouvrages et de publications en série, mais aussi à des textes intégraux numérisés. Il propose de multiples index de recherche (titre, auteur, ISBN, ISSN notamment).

Il joue le rôle d'une interface de recherche fédérée en proposant aux usagers une interrogation unique et simultanée en sélectionnant au préalable les catalogues ou les bases à interroger.

Ce catalogue, dont l'interface est disponible en anglais et en allemand uniquement, est géré et maintenu par la bibliothèque universitaire de Karlsruhe.

3. Les bibliothèques numériques

3.1. Gallica²³

²¹ https://bl01.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=44BL_INST:BL01&lang=en (consulté le 16/08/2026)

²² <https://kvk.bibliothek.kit.edu/?digitalOnly=0&embedFulltitle=0&newTab=0> (consulté le 16/08/2026)

²³ <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop> (consulté le 16/08/2026)

Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires. Conçue et développée par la BnF, elle a été mise en ligne en 1997 et ne cesse d'évoluer depuis, en 2015, une nouvelle version du site est lancée.

Gallica se veut une bibliothèque patrimoniale et encyclopédique, elle regroupe :

- des collections libres de droits ou dont les droits ont été négociés avec les ayants droit,
- des collections des partenaires publics,
- des collections de documents sous droits proposés par les partenaires commerciaux de la BnF.

Les documents sélectionnés sont essentiellement issus du patrimoine écrit français dans les domaines de l'histoire, la littérature, les sciences, la philosophie, le droit, l'économie et la science politique.

Elle permet d'accéder à près de 10 millions de documents numérisés en ligne²⁴ : livres, numéros de périodiques, images, cartes, manuscrits, enregistrements sonores, partitions, objets, vidéos.

Dans Gallica, les documents sont issus des fonds de la BnF et des collections des bibliothèques partenaires. L'accès aux collections des partenaires est différent selon l'origine de la numérisation. Si le document a été numérisé dans le cadre des marchés de numérisation de la BnF, il est accessible en ligne dans Gallica avec une mention de source. Les collections des 90 bibliothèques partenaires disposant d'une bibliothèque numérique sont quant à elles référencées dans Gallica, l'internaute est renvoyé vers le site des partenaires pour la consultation.

Des modalités de recherche simple et avancée sont proposées aux usagers ainsi que des pages éditorialisées structurées par types de documents, thématique ou aire géographique (voir le bouton Sélections).

La BnF propose une application Gallica pour iPad et tablettes Android qui donne accès aux documents consultables dans Gallica. Chaque document peut être téléchargé intégralement ou partiellement et ainsi enrichir la bibliothèque de l'internaute. En 2017, Gallicadabra²⁵, une application destinée au jeune public, est lancée.

²⁴ Voir Gallica en chiffres <http://gallica.bnf.fr/GallicaEnChiffres> (consulté le 16/08/2026)

²⁵ <https://actualitte.com/article/28572/archives/gallicadabra-le-gallica-des-enfants> (consulté 16/08/2026)

3.2. Europeana Collections : bibliothèque numérique européenne²⁶

Europeana Collections, la bibliothèque numérique européenne lancée en 2008, donne accès à plus de 50 millions de documents numérisés (textes, images, sons, vidéo, œuvres d'art, objets) représentatifs du patrimoine culturel européen. Ces documents proviennent de plus de 3500 établissements culturels européens (bibliothèques, archives, musées et collections audiovisuelles). En France, la Bibliothèque nationale de France a activement participé à la fondation d'Europeana.

Europeana développe régulièrement de nouveaux services : interface adaptative pour permettre une consultation optimale selon l'appareil de consultation utilisé (smartphone, tablette, ordinateur...), auto-complétions lors de la saisie pour la recherche, page d'accueil offrant un focus sur certains contenus.

²⁶ <http://www.europeana.eu/portal/fr> (consulté le 16/08/2026)